



**NATIONS
UNIES**

HSP

HSP/GC/25/3/Add.1

ONU  HABITAT

**Conseil d'administration
du Programme des
Nations Unies pour les
établissements humains**

Distr. générale
9 avril 2015

Français
Original : anglais

Vingt-cinquième session

Nairobi, 17-23 avril 2015

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Activités du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains, y compris les questions
de coordination**

**Travaux du Comité des représentants permanents durant
l'intersession**

**Projets de résolution établis par le Comité des représentants
permanents**

Note du secrétariat

1. Conformément aux dispositions applicables de la résolution 18/1 du Conseil d'administration, le secrétariat transmet au Conseil d'administration, pour examen, une lettre datée du 9 avril 2015, adressée au Directeur exécutif par le Président du Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), dont le texte est reproduit ci-joint en annexe.
2. Dans cette lettre, le Président du Comité des représentants permanents demandait notamment au Directeur exécutif de porter à l'attention du Conseil cinq projets de résolution établis par le Comité, (voir appendice). Les projets de résolution n'ont pas été revus par les services d'édition.

* HSP/GC/25/1.

Annexe

Lettre datée du 9 avril 2015, adressée au Directeur exécutif par le Président du Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Monsieur le Directeur exécutif,

Au nom du Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), j'ai l'honneur de porter à votre attention copie des cinq projets de résolution mentionnés ci-dessous, qui ont été établis par le Comité pour soumission au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à sa vingt-cinquième session. Ces projets de résolution, rédigés par le Comité avec le concours de son sous-comité sur la politique et le programme de travail, ont pour but d'aider le Conseil dans ses délibérations sur certaines questions dont il sera saisi à sa session.

En transmettant ces projets de résolution au Conseil d'administration par votre intermédiaire, je tiens à souligner que tous les membres du Comité des représentants permanents réservent le droit de leur délégation de rouvrir la discussion sur n'importe lequel d'entre eux lorsqu'ils seront examinés par le Conseil. Ces projets de résolution sont les suivants :

- Projet de résolution GC25/1 : Thème spécial de la vingt-cinquième session du Conseil d'administration
- Projet de résolution GC25/2 : Plan stratégique pour la période 2014-2019 et projet de programme de travail et de budget du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour l'exercice biennal 2016-2017
- Projet de résolution GC25/3 : Renforcement de l'appropriation nationale et de la capacité opérationnelle du programme d'ONU-Habitat
- Projet de résolution GC25/4 : Mise en œuvre du Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2014-2019 en vue de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable
- Projet de résolution GC24/5 : Établissement officiel et dotation des Comités nationaux pour l'habitat en tant qu'entités opérationnelles des autorités nationales chargées de coordonner la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, conformément au paragraphe 8 de la résolution 18/1 de la Commission des établissements humains en date du 16 février 2001, porter ces projets de résolution à l'attention du Conseil, en tant que documents officiels de la session, pour plus ample examen et suite à donner.

Vous voudrez bien noter que, conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil d'administration, l'ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et les dispositions à prendre pour cette session (HSP/GC/25/6) doivent être portés à l'attention du Bureau du Conseil d'administration avant d'être soumis au Conseil d'administration lui-même.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur exécutif, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

(Signé)

Michal Mlynár

Président du Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat
Ambassadeur et Représentant permanent de la Slovaquie auprès d'ONU-Habitat

M. Joan Clos
Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif
Programme des Nations Unies pour les établissements humains
P.O. Box 30030, Nairobi

Appendice

[Anglais uniquement]
